

# 18 ème RAID GARONNE

## RÈGLEMENT RADEAU

L'association **RAID-GARONNE** organise une descente en radeau sur la Garonne et l' Arize les :

**25 - 26 - Juin 2011**

**De CARBONNE- CEZERET- à TOULOUSE**  
**Étapes à, Noé, Pinsaguel**

### I. PROGRAMME

**Samedi 25 Juin 2011**

*Réception des radeaux dès 11h00, lieu dit CEZERET.*

*voir plan ci-joint,*

*L'après midi*

**1<sup>ère</sup> étape CARBONNE CEZERET NOE**

**Briefing 14h45 : présence des capitaines obligatoire.**

**Départ 15H00.**

**L'arrivée se fera au ramier de NOE, terme de cette 1<sup>ère</sup> étape.**

**Dimanche 26 Juin 2011 2<sup>ème</sup> étape:**

**Le matin**

**Noé-Pinsaguel (25 Kms)**

**Briefing à 9h00: présence des capitaines obligatoire.**

**Départ à 9h.15 au ramier juste avant le pont).**

**Le départ se fera en ligne, tous les radeaux partant en même temps au signal. Coup de sirène).**

**L'arrivée de cette étape sera jugée au Ramier de Pinsaguel.**

**L'après midi 3<sup>ème</sup> étape**

**Pinsaguel-Toulouse 17 Kms**

**Briefing à 14h15: présence des capitaines obligatoire.**

**Départ à 14h30 du Ramier de Pinsaguel**

**Le départ se fera de minute en minute, et dans l'ordre inverse du classement général.**

# **Arrivée Prairie des Filtres**

*Les embarcations arriveront à la Prairie des Filtres ou elles seront sorties de l'eau à l'aide d'une grue,*

**AVANT LE DEPART DE CHAQUE ETAPE, LE BRIEFING PERMET DE DONNER DES CONSIGNES PRECISES SUR LE PARCOURS, SES DIFFICULTES, LES REGLES DE SECURITE. LA PRESENCE DES CAPITAINES Y EST OBLIGATOIRE**

## **II. INSCRIPTIONS**

*Elles seront recueillies dès la distribution du présent règlement et seront enregistrées par ordre chronologique.*

*Elles ne pourront être prises en compte qu'accompagnées du règlement complet des droits d'inscription, et ce, dans la limite des places autorisées. (60)*

**Joindre une enveloppe timbrée à  
l'adresse du Capitaine.  
Date limite d'inscription le  
1<sup>er</sup> JUIN 2011**

**La pension complète comprend :**

**1<sup>er</sup> jour : le repas du samedi midi a Cezeret, et le repas du samedi soir a NOE.**

**2<sup>ème</sup> jour : le petit – déjeuner du dimanche matin a NOE, et le repas du dimanche midi a PINSAGUEL.**

**Les équipages qui choisiront l'option 1, 2 jours (Carbonne Cezeret)-Toulouse), devront se présenter à l'accueil, sur le site de CARBONNE CEZERET dès 11h00 le Samedi 25Juin**

**Les équipages qui choisiront l'option 2 : 1 jours (NOE - Toulouse) devront se présenter à l'accueil au ramier de NOE, le Dimanche 26Juin dès 8h30.**

Dès l'arrivée des raiders, la conformité de l'embarcation sera vérifiée ainsi que celle de l'équipage. Ils retireront leur dotation. Le parcours sera balisé.

**Les participants à ce raid acceptent d'être filmés ou photographiés pour les besoins promotionnels du Raid. Et devront obligatoirement mettre en place sur leur embarcation toutes les publicités de nos partenaires, que nous vous fournirons sur le moment. Tout refus entraînera l'exclusion de l'équipage concerné.**

### **III. ANNULATION - REPORT – DESISTEMENT – DISQUALIFICATION – EXCLUSION - ABANDON**

#### **Annulation**

1. **Annulation de l'événement :**

L'organisation se réserve le droit d'annuler le Raid, à tout moment, en cas de force majeure (montée ou baisse trop importante des eaux, mauvaises conditions climatiques, etc...). 50% du montant de l'inscription seront remboursés.

2. **Annulation d'une étape :**

L'organisation se réserve le droit d'annuler une étape, à tout moment, en cas de force majeure (montée ou baisse trop importante des eaux, mauvaises conditions climatiques, etc...). Aucune indemnité ne sera due.

#### **Report**

L'association se réserve le droit de reporter le Raid en cas de force majeure (**aucune indemnité ne sera due**).

**Dates retenues en cas de report :  
3 et 4 Septembre 2011**

#### **Désistement**

**Pour tout désistement,  
aucun remboursement ne sera effectué**

#### **Disqualification – Exclusion.**

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de disqualification ou exclusion.

## **Abandon**

- *En cas d'abandon de la course, aucun remboursement ne sera effectué. De plus, il convient : de signaler immédiatement celui-ci à l'organisation*

**Des pénalités de temps seront appliquées aux raiders n'étant pas en conformité avec le présent règlement.**

## **IV. ORGANISATION GENERALE**

### **Sécurité**

*La sécurité de ce Raid est assurée conjointement par l'A.D.P.C. 31 et par les commissaires de course bénévoles de l'organisation avec le concours de plongeurs secouristes.*

*Une assurance individuelle accident est souscrite pour chacun des participants. Elle est comprise dans le prix de l'inscription.*

### **Interdictions formelles :**

- . *De gêner ou de provoquer quelconque concurrent lors de manoeuvres inconfortables ;*
- . *De faire monter à bord des personnes supplémentaires (sauf autorisation expresse de l'organisation).*

### **Changement d'équipiers**

***Pour tout changement d'équipier, les noms des nouveaux participants devront être donnés avant le départ.***

*Tout changement est interdit durant l'étape, les changements d'équipiers ne pourront intervenir que lors de l'étape suivante.*

**Toute infraction sera sanctionnée.**

**INTERDICTION**  
**de transporter sur les radeaux**  
**alcools, fumigènes, explosifs,**  
**feux d'artifices, barbecue...**

**Tout radeau qui accostera plus de cinq minutes sur la berge sera pénalisé de 60 mn.**

## V. COMMISSION DE CONTRÔLE

**Contrôle des radeaux le Samedi 25 Juin dès 11h00, à Carbonne Cezeret**

Cette Commission est chargée de contrôler l'application stricte du règlement et des consignes de sécurité. Elle valide, avant le départ, la conformité de l'embarcation et de l'équipage. Les raiders doivent se présenter au **moins 1h00 heure avant chaque départ**. La validation est indispensable pour participer à ce Raid. Les décisions de la commission de contrôle **seront sans appel**, et toute embarcation non homologuée ne pourra prendre le départ.  
**Des contrôles pourront être effectués au cours des deux jours.**

### **Conformité de l'embarcation**

. Seuls sont autorisés les radeaux à propulsion naturelle (voiles, rames, hélices, roues à aubes).

**Les moteurs et autre mécanisation sont formellement interdits.**

. **L'embarcation doit être solide, résistante aux chocs.**

. **Elle ne doit posséder aucun angle saillant, ni aspérité susceptibles d'être dangereux**

. **Chaque radeau doit posséder :**

**2 cordes de 10 m**, très solides, l'une fixée à l'avant, l'autre à l'arrière,

**Une trousse de premier secours étanche.**

### **ATTENTION**

**Les radeaux doivent posséder 4 points d'ancrage très solides (anneaux), pour les différentes manoeuvres de retrait, matérialisés par une couleur spécifique.**

Si, lors du contrôle du radeau, la Commission constatait des faiblesses au niveau des points d'ancrage :

**Le radeau se verrait interdit de participation au Raid et l'organisation n'effectuerait aucun remboursement à l'équipage concerné.**

. Le radeau doit avoir un gabarit permettant à l'équipage de le déplacer seul, avec une totale autonomie et une grande aisance sur terre ferme.

• Chaque radeau doit comporter un numéro qui lui est attribué lors de l'inscription. Celui-ci doit être appliqué de manière à être visible sur les quatre côtés de l'embarcation.

**Ce numéro sera réalisé et apposé par les participants.**

## VI

### **Conformité de l'équipage**

- . Tous les équipiers doivent être sportifs et des nageurs accomplis en eau vive.
- . Chaque participant à ce Raid atteste avoir été reconnu médicalement apte à ce type d'épreuve sportive et fournira un certificat médical l'attestant.

**A défaut de certificat médical, le participant ne sera pas autorisé à prendre le départ du Raid. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.**

**. Nombre de participants par embarcation :  
2 au minimum, 12 au maximum.**

**. Chaque équipage doit posséder un couteau permettant de trancher, éventuellement un cordage malencontreux.**

**ATTENTION :**

**GILETS DE SAUVETAGE**

**Le port du gilet de sauvetage est obligatoire  
(modèle homologué C.E.)**

- . Le gilet de sauvetage sera porté au-dessus de tout autre vêtement pendant toute la durée de l'épreuve. **Les gilets de sauvetage doivent être impérativement bouclés.** Toute infraction sera sanctionnée par une pénalité de 30 mn assortie de 16 Euros d'amende. Tout rade liste ayant retiré son gilet pendant la course verra son embarcation pénalisée de 60 mn et devra s'acquitter d'une amende de 76 Euros.
- . **Le port d'un casque anti - choc est fortement recommandé.**
- . **Les vaccinations contre la poliomyélite et le tétanos sont vivement recommandées.**
- . Les concurrents doivent porter des **chaussures légères antidérapantes**, et ce, durant tout le Raid (**bottes interdites**).

**. Le Raid est interdit aux mineurs de moins de 15 ans.**

## **IX. LE RAID**

### *Le déroulement*

*Il s'effectue par étapes chronométrées.*

*Chaque capitaine émargera la feuille de course sur laquelle figurera l'heure de départ, et il l'émargera à l'arrivée de chaque étape :  
à cet instant précis seulement, le temps officiel de la course sera pris en compte.*

### **Le classement**

*Pour chaque catégorie, à chaque arrivée d'étape, il sera établi un classement de l'étape et un classement général. De nombreuses récompenses viendront couronner les efforts des radé listes.*

*Pour les options 1, et 2 les classements de l'étape seront confondus avec le classement de l'option 1.*

## **Le départ du Raid**

**Le Samedi 25 Juin les capitaines se présenteront dès 11h00 à l'accueil à Carbonne Cezeret pour y retirer la dotation " Raid Garonne et les documents concernant l'étape du jour.**

*Pour faciliter les départs, ceux-ci s'effectueront de minute en minute. L'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort effectué lors du briefing Pour la dernière étape **Pinsaguel TOULOUSE**, les départs auront lieu toutes les minutes, dans l'ordre inverse du classement.*

## **LE PARCOURS**

*Les indications sont données le jour de chaque étape, avant chaque départ, selon l'état du Salat et de la Garonne. Elles devront être respectées par les équipages. **En cas d'échouage sur le parcours**, si celui-ci a lieu au milieu de la Garonne, il est vivement conseillé à l'équipage **d'attendre les secours pour regagner la terre ferme.***

***Dans tous les cas, que ce soit sur la rive ou dans le lit de l'une des deux rivières, les radeaux devront être retirés sous la responsabilité de l'équipage engagé, et sous la surveillance de l'organisation***

### **Règlement pour les 15 - 18 ans**

- 1. Encadrement sur le radeau : **1 adulte pour 3 mineurs.***
- 2. Autorisation parentale pour participer à l'épreuve (demander à l'organisation du Raid le feuillet spécial mineur).*
- 3. Les parents doivent fournir un certificat médical de moins de 1 mois attestant que l'état général du mineur lui permet de participer à cette épreuve.*

4. Les mineurs doivent savoir parfaitement nager en eau vive et devront fournir une attestation le prouvant ou une attestation de leur parent sur l'honneur, dégageant l'organisation de toute responsabilité et de toute poursuite éventuelle.

## **VII. RETRAIT DES RADEAUX**

- Les radeaux doivent être impérativement retirés en cas d'abandon, **par les équipages dans les délais de la course, sous peine d'éventuelles poursuites pénales.**
- **Les radeaux doivent être retirés** dans la soirée du Dimanche 26 Juin à leur arrivée à Toulouse, **quel que soit leur état**, et selon les indications qui seront données par les organisateurs.
- Pour le retrait des radeaux, les véhicules devront stationner, sous le pont St. MICHEL à Toulouse, le dimanche après-midi. Des précisions ainsi qu'un plan seront fourni sur le moment avec un laissez passer pour accéder à la Prairie des Filtres.

## **VIII. LES DEVOIRS DU CAPITAINE**

*Le capitaine devra veiller à l'application stricte des mesures de sécurité et d'organisation prévues dans le règlement de la course et le règlement intérieur.*

*Il s'engage à suivre scrupuleusement les consignes supplémentaires fournies par l'organisation avant, et pendant le Raid.*

*Il s'engage à porter à la connaissance de tous les membres de l'équipage, le présent règlement.*

**Pour chaque étape, le capitaine devra se présenter à l'accueil, 1 heure avant le départ officiel pour émarger la feuille de course et retirer les différents documents concernant l'étape du jour.**

## **XI. PALMARES ET RECOMPENSES**

### **XII.**

*Les récompenses seront remises par les différentes personnalités présentes sur le site d'arrivée.*

***La proclamation du classement et du palmarès se fera à Toulouse le  
Dimanche 26 juin 2011 à 17 h 30 Prairie des Filtres***

***Un pot de l'amitié rassemblant tous les participants clôturera ce 18 ème Raid.***

*L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Dans ce cas, une information sera diffusée à toutes les personnes concernées.*

***Fait à Toulouse, le 25 Octobre 2010***

***RAID GARONNE***